

Ils étaient très attendus : l'école inaugure ses nouveaux locaux

L'EFHM a inauguré ce matin ses nouvelles salles principalement dédiées aux enseignements, en présence du Conseiller de coopération et d'action culturelle et de l'Attachée de coopération.

Le chantier d'extension de l'école, amorcé début juillet, est terminé. Après plusieurs retards, les travaux achevés, réceptionnés officiellement le 30 novembre, ont livré une salle polyvalente complètement rénovée et deux salles de cours édifiées au-dessus d'elle. Ces nouveaux locaux ont été inaugurés hier matin par le président de l'APE et la direction de l'école, avec les deux représentants de l'Ambassade de France.



La salle polyvalente « nouvelle » va permettre la reprise de cours d'EPS « indoor », la tenue de réunions, l'organisation d'expositions, de cérémonies et de spectacles.

La plus grande des deux salles à l'étage va accueillir le CDI dont l'ensemble des meubles, équipements, revues, livres et autres documents pédagogiques devra y être transféré pour être opérationnel à la rentrée de janvier. Quant à la seconde salle, elle sera « banalisée », c'est-à-dire même d'héberger n'importe quel cours d'enseignement général. Gageons qu'elle sera très demandée ! ■



Joyeuses fêtes de fin d'année ! Hygiène, sécurité et conditions de travail : la CHSCT a du pain sur la planche

Lors de sa première réunion de l'année mercredi dernier, la CHSCT de l'école a travaillé sur un ordre du jour dense dont les sujets ont concerné ses trois domaines de compétence.

L'action de la Commission hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) ne porte que sur les personnels de l'établissement et doit se réunir au moins deux fois par an. Pour tous les autres cas, c'est à la commission « hygiène et sécurité de la communauté scolaire » (CHSCS) de se pencher sur les questions.



La CHSCT a donc examiné quatre sujets qui ont débouché sur des débats élargis. La question de l'amélioration des conditions de travail des personnels non enseignants et des enseignants, en lien direct avec la prévention des risques professionnels, a permis de balayer l'ensemble des situations qui exposent effectivement ou potentiellement les uns et les autres. Etat de l'outillage, insalubrité de certains locaux, poussière, bruit, tenue vestimentaire de travail, travail en hauteur, etc., correspondent à autant de situations qui sont à améliorer ou à des problèmes qu'il faut solutionner le plus rapidement possible.

La CHSCT a également été informée des travaux et des dispositions qui allaient prochainement être mis en œuvre dans le cadre du PPMS, volet « risque intrusion-attentat ».

Enfin, une formation sur le maniement des extincteurs, organisée à partir de janvier par l'Ambassade de France, sera proposée à des personnels de l'école dont la catégorie et le nombre restent à fixer. ■